

Les gastronomes : [1ère partie]

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 mars 1918. — Pe pouro que lè ratte (Marc à Louis). — Les gastronomes (V. F.). — Nos vieilles chansons : Vivat au pays. — L'œuvre nationale de M. Arthur Rossat (Maurice Gabud). — Pour les dames. — Le long du chemin (F. Isabel). — Une page de l'histoire neuchâteloise, suite (Guibert). — Les canards. — Feuilletton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

PE POURO QUE LÈ RATTE

Dein noutron biau canton de Vaud
Lè z'affère vant pas tant mau,
Quand bin on sè cheint de la guierra.
Ai-no pas onna bouna terra
Que no rapporte ti lè z'an ?
Eh bin ! tot parà lè dzein diant :
— Ne lèi a rein dein noutrè fatte.
On è pa pouro que lè ratte !

Lo pan manque pas pè l'ottò,
On a on bin galà tsèdau,
Bein dau fein dein noutrè carràie,
De l'erzeint dein sa catse-maille...
Mà su la follhie de l'impodt
L'è destrà cein qu'on lèi met pou :
Daurà muton, quaque faratte.
On è pe pouro que lè ratte !

On a prau de sâcesse ài tchou,
Dau bin boun'oulio, dau saindou,
Et, dein 'na pucheinta toupèna,
Dau bûro fondu, de la penna...
Quand faut marqua su lo papai
La graisse qu'on porrà avai,
On dit : « N'ài rein dein lè baratte,
On è pe pouro que lè ratte ! »

Dâi truffe on ein a dâi quientau
Bin arreindje dein noutrè tsau,
Dâi z'einpèrator et dâi rozde,
Câ no z'ài pas trau z'u de piodez,
Lè cafon sè vant regalâ...
A l'eimeintèro tot parà
Salut truffè ! adieu patate !
On è pe pouro que lè ratte !

Quand lè qu'on vai lè biau gredon,
Lè biau nioton, lè cotillon
Que l'ant bin de noutrè fèmale,
On sè dit : « N'ant min de dévalle ! »
S'on vouâte dèso lè manti
Lè z'haillon que l'ant su la pi,
On vai rein que dâi croûte patte.
Le sant pe pouro que lè ratte.

Plièse à bon Dieu, por no très ti
Qu'on ne sè sâi pas trau niézi
Dein noutra via, et qu'âo velâdzo
On ausse età on bocon sâdzo
Por que lè dzein ne diéssant pas
Lo dzo de noutron eintèrrâ :
« Rappoo à se boune z'acchon
Clli cor qu'on va à sa corratte
Lè pè pouro que lè ratte ! »

MARC A LOUIS.

(Tous droits réservés).

LES GASTRONOMES

I

POUR l'estomac, le XVIII^{me} siècle fut le beau temps, au Pays de Vaud comme en France, Voltaire, sensible aux plaisirs de la table, ainsi que tous les gens de lettres, écrit de Lausanne, en 1756 : « Nous avons le vin de La Côte, l'excellent vin de Lavaux... Nous mangeons des gélinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres... Ne sommes-nous pas fort à plaindre ? »

Même note, quarante ans plus tard, chez Brillat-Savarin :

« Quels bons dîners nous faisons en ce temps-là à Lausanne, au *Lion d'argent* !¹ Moyennant quinze batz (2 fr. 25) nous passions en revue trois services complets, où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela, à volonté et à discrétion, avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé ! Le haut bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris (je souhais qu'il vive encore), qui était là comme chez lui, et devant qui le « keller » ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

A ce chanoine, les baillis eussent tenu tête vaillamment. Leur faible était connu ; aussi le flattait-on du mieux qu'on pouvait. En 1787, M. de Loys offrit au bailli d'Erlach un dîner de vingt-huit plats, tous exquis. Plus mémorable encore fut, peu de temps après, le festin que fit apprêter un Crésus hollandais, en l'honneur du représentant de Leurs Excellences : il n'y eut pas moins de trente-cinq plats !

Un balthazar de cette espèce aurait nourri, toute une semaine, l'émigré fainéant dont parle l'auteur de la *Physiologie du goût* :

« Je rencontrais à Lausanne, dit-il, un émigré lyonnais, grand et beau garçon, qui, pour ne pas travailler, s'était réduit à ne manger que deux fois par semaine. Il serait mort de faim de la meilleure grâce du monde, si un brave négociant de la ville ne lui avait pas ouvert un crédit chez un traiteur pour y dîner le dimanche et le mercredi de chaque semaine.

« L'émigré arrivait au jour indiqué, se bourrait jusqu'à l'œsophage, et partait, non sans emporter avec lui un assez gros morceau de pain ; c'était chose convenue.

« Il ménageait le mieux qu'il pouvait cette provision supplémentaire, buvait de l'eau quand l'estomac lui faisait mal, passait une partie de son temps au lit, dans une réverbère qui n'était pas sans charmes, et gagnait ainsi le repas suivant.

« Il y avait trois mois qu'il vivait ainsi quand je le rencontrais : il n'était pas malade ; mais il régnait dans toute sa personne une telle langueur, ses traits étaient tellement étirés, et il y avait entre son nez et ses oreilles quelque chose de si hippocratique, qu'il faisait peine à voir.

¹ En réalité, c'était au *Lion d'or*, rue de Bourg.

« Je m'étonnai qu'il se soumit à de telles agousses plutôt que de chercher à utiliser sa personne, et je l'invitai à dîner dans mon auberge, où il officia à faire trembler. Mais je ne récidivai pas, parce que j'aime qu'on se raidisse contre l'adversité, et qu'on obéisse, quand il le faut, à cet arrêt porté contre l'espèce humaine : « Tu travailleras ».

Entre Voltaire et Brillat-Savarin, Lausanne vit arriver de Paris, à côté d'une foule de grands personnages, un jeune homme de dix-sept ans, Grimod de la Reynière, qui devint un des plus fameux gastronomes du XVIII^{me} siècle et se fit connaître par ses royales mystifications et par nombre d'ouvrages, dont quelques-uns eurent du succès. (*Almanach des gourmands*, *Réflexions philosophiques sur le plaisir*, par un célibataire, *Manuel des amphitryons*). Ses œuvres fourmillent d'aphorismes, dont beaucoup ont passé à l'état de proverbes. Citons-en quelques-uns :

« Le fromage est le biscuit des ivrognes.

« Un vrai gourmand aime autant faire diète, que d'être obligé de manger précipitamment un bon dîner.

« Il est commode de dîner tard, parce qu'on peut alors concentrer toutes ses pensées sur son assiette, ne songer qu'à ce qu'on mange, puis s'en aller coucher après.

« Le vin du crû, un dîner sans cérémonie et de la musique d'amateurs, sont trois choses également à craindre.

« En général, la cuisine a cela de commun avec les lois, qu'il ne faut pas la voir faire pour la trouver bonne.

« Quelques personnes redoutent à table une salière renversée et le nombre treize. Ce nombre n'est à craindre qu'autant qu'il n'y aurait à manger que pour douze. Quant à la salière, l'essentiel est qu'elle ne verse point dans un bon plat. »

Grimod de la Reynière vint à Lausanne en 1775 ; il y passa huit mois et s'y plut énormément :

« J'y étais libre, a-t-il écrit, fêté, recherché, amoureux autant qu'il le fallait pour n'être pas malheureux, livré à des études agréables et purement de mon choix, jouissant d'une existence, d'une considération rares à mon âge, et qui flattaient mon amour-propre. Aussi je conserve de cette ville le plus tendre souvenir, et j'y retournerai sûrement. »

Il y retourna quelques années plus tard, au cours d'un voyage qu'il fit à travers la Suisse. Fut-il aussi enchanté des Lausannois et des Lausannoises que la première fois ? Il ne le dit pas. Nous ne savons pas davantage ce que nos ancêtres pensaient de lui, et s'ils avaient découvert la curieuse difformité dont il était atteint : Grimod de la Reynière était venu au monde en n'ayant en guise de mains que des sortes de membranes pareilles aux pattes d'oie. Ce fut un gros crève-cœur pour ses parents, très infatués de leur noblesse. Pensez donc : avoir donné le jour à un palmipède ! Les chirurgiens ayant été impuissants à faire des doigts au petit Grimod,

on recourut aux mécaniciens. Les plus habiles furent appelés. Ce fut un Suisse — probablement un des célèbres constructeurs d'automates des montagnes neuchâtelaises — qui parvint à corriger la nature ; au moyen de ressorts et de petites tiges d'acier articulées, le tout recouvert d'une peau blanche, il dota l'enfant de mains avec lesquelles il arriva à écrire et à dessiner avec une grande aisance. Il s'en servait aussi pour jouer toute sorte de vilains tours, dont le plus commun consistait à les appliquer contre un tuyau de poêle brûlant et à inviter à suivre son exemple les gens non au courant de son infirmité.

C'était le prélude de farces qui le rendirent légendaire. V. F.

Curiosité enfantine. — Un père recommandait à sa fille aînée de ne jamais manquer de remercier le bon Dieu de ses bienfaits.

Son fils cadet, qui jouait dans une chambre voisine, est intrigué par cette recommandation, qu'il n'a du reste entendue qu'à demi.

Quand le père est parti, le petit frère accourt vers sa sœur et lui demande :

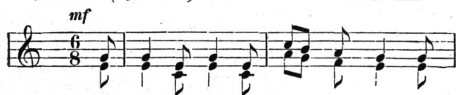
— Dis, Jeanne, qu'est-ce qu'il a fait, le bon Dieu, que papa a dit que c'était bien fait ?

NOS VIEILLES CHANSONS

Vivat au Pays.

Andante. (Quatuor.)

J.-J. PORCHAT.



1. Hon-neur, honneur au doux pa - ys Où
Pa - ys où vingt-peu-ples a - mis Ne
2. Pa - ys où les ber-gers sont rois, Où
Qui pèse et ga-ran-tit nos droits, Cul-
3. Où l'é-tran-ger peut ou - bli - er Tout,
Où le mourant vient es - say - er De



l'é - ga - li - té ré - gne ; } Où Li - ber - té se
font qu'u-ne fa - mil - le ; }
la main tu - té - lai - re } Et fait suc - cé - der
tive aus - si la ter - re. }
jus-qu'à sa pa - tri - e. } Ses fleurs en-touraient
renâitre à la vi - e. }



con - so - la - tion Quand d'au-tres bords on l'e - xi - la :
tour à tour Les tra-vaux guerriers aux la-bours
mon berceau, Qu'el-les pro - té - gent mon ber-ceau !

CHŒUR



Qu'il vi - ve, qu'il vi - ve, qu'il vive et soit heu-



reux ! Ce sont là nos vœux.

L'ŒUVRE NATIONALE DE M. ARTHUR ROSSAT

I

La future génération studieuse de la Suisse française, associera sans doute, aux noms des écrivains « traditionnistes » — si l'on peut ainsi dire — les plus populaires et les plus méritants du pays romand, tels le doyen Bridel, zélé ouvrier de la première heure et Alfred Ceresole, mort il y a trois ans, celui de M. Arthur Rossat originaire de Lausanne, actuellement professeur à l'École réale de Bâle et l'un des rédacteurs de la partie romande des « Archives suisses des Traditions populaires ».

M. Rossat, qui, dans ce domaine, n'a pas encore assez d'imitateurs dans nos cantons français, a publié, dans la revue susmentionnée, de nombreuses contributions relatives au folk-lore jurassien et romand.

C'est d'abord, aux années de début, une riche collection de *Proverbes* jurassiens, français et patois, de nombreuses *Prières* et formules de prières, en patois, recueillies dans la partie catholique du Jura, l'édition définitive et annotée d'une façon intéressante du poème de F. Raspier, les *Paniers*, en patois jurassien (Courroux près Délémont) du 18^{me} siècle, une série de contes merveilleux ou burlesques, les *Fôles* etc. Mais, sa contribution la plus importante c'est *Chants patois jurassiens* (Arch. 1899 à 1903), suivie de plusieurs travaux annexes (*Ronde, jeux, emprôts; la poésie religieuse patoise dans le Jura bernois catholique, etc.* parus dans la même revue ou ailleurs.)

Attaché à la rédaction du *Glossaire des Patois romands* pour une partie du Jura bernois, il y choisit la localité de Develier près Délémont, au cœur du dialecte *vadais* comme base de ses investigations laborieuses, et le résultat de son travail incessant de plusieurs années, fut un des glossaires régionaux les plus fouillés et les plus précieux de ceux que les recherches dialectiques systématiques suscitèrent dans la Suisse romande durant les vingt dernières années. Ainsi, le consciencieux travailleur que fut toujours M. Rossat, par ses études approfondies et minutieuses des éléments intéressants la vie intellectuelle des populations jurassiennes, auxquelles appartient la fidèle compagnie de sa vie, s'est acquis de légitimes droits à la double reconnaissance du peuple et de la science.

Les nombreux travaux antérieurs de M. Rossat, sa prédilection pour l'étude de la chanson populaire, sa rare compétence en fait de poésie et de musique rustiques, le désignaient tout naturellement pour présider cette Commission des *Chansons populaires de la Suisse romande*, constituée au sein de la Société suisse des Traditions populaires, dans son assemblée annuelle de Lausanne, en 1907. Il n'était que temps de se mettre à l'œuvre pour sauver, ce que l'on pouvait encore sauver de l'ancien répertoire des chansons populaires, submergé par la marée montante du modernisme.

Nos Confédérés de la Suisse allemande, que nous pourrions imiter sous certains rapports, quoique non exempts de travers non plus, s'étaient mis à l'œuvre depuis de nombreuses années. Ils avaient déjà réuni par une collaboration active de toutes les classes de la population, une riche collection de chansons populaires et, à l'heure qu'il est, on en possède plusieurs recueils imprimés (Der Ustig, Röseligarten).

La Suisse romande ne pouvait se dispenser d'en faire autant ou du moins le tenter. Mais, chez nous, la tâche des initiateurs fut plus difficile. Les patients enquêteurs durent constater que la collaboration du peuple était bien moins spontanée, sinon moins zélée.

Sans doute, les chanteurs populaires ne manqueraient point de complaisance et se prêtèrent, en général, volontiers aux désirs de M. Rossat, soit en lui communiquant leurs cahiers de chansons, soit en chantant les diverses pièces dont ils connaissaient la mélodie. Mais, pour obtenir tous ces matériaux, le directeur de l'enquête et ses collaborateurs, durent relancer chez eux, jusque dans les villages les plus écartés, les détenteurs de ces précieux vestiges des anciennes chansons, qui ne se doutaient nullement de la valeur que leurs manuscrits recélaient, en dépit des appels réitérés publiés dans la presse.

Au bout de dix ans de labeur opiniâtre, assisté par et par là d'auxiliaires locaux généralement plus zélés qu'experts, M. Rossat nous offre, en 1917, les premières de ses travaux, qui une fois achevés, soutiendront avantageusement la comparaison avec les entreprises similaires de nos

voisins, les œuvres des E. Rolland, des Deceux, des Tiersot, etc. pour ne parler que d'auteurs français les plus en relief dans ce domaine.

(A suivre)

MAURICE GABBUD
Lourtier (Valais)

POUR LES DAMES

DANS son dernier numéro, le *Conteur* a bien du mal des femmes. Il doit à ses conditions de ne pas laisser ses lectrices sans une si mauvaise impression.

Voici quelques une des jolies choses qui leur ont été dites :

A une très jeune personne

Vous n'avez pas encor cet âge plein d'attraits
Où du dieu de Paphos on sent les premiers traits
Et déjà de vos yeux une vive étincelle

D'amour nous fait mourir.

Trop jeune à la fois et trop belle
Attendez, pour blesser, que vous sachiez guérir.
PANARD

Dans ces hameaux, il est une bergère
Qui soumet tout au pouvoir de ses lois,
Ses grâces orneraient Cythère,

Le rossignol est jaloux de sa voix ;

J'ignore si son cœur est tendre,

Heureux qui pourrait l'enflammer.

Mais qui ne voudrait pas aimer

Ne doit ni la voir ni l'entendre.

DE LA TRÉMOUILLE

Telle est l'inconcevable Hortense,
Egalement fidèle au caprice, au devoir
Vertueuse sans qu'elle y pense
Et charmante sans le savoir.

L'ABBÉ BLANCHET

Je sens quand je vous vois une joie inconnue ;
Quand je ne vous vois pas, je suis au désespoir
Et je voudrais toujours vous voir
Ou ne vous avoir jamais vue.

COQUARD

Vous demandez, Philés, un almanach nouveau
De Paris, voici le plus beau.

S'il vous est souvent nécessaire,

Ah ! du moins, en l'ouvrant souvenez-vous toujours

Qu'il n'est point de mois, point de jour

Où je ne pense à vous, et n'aspire à vous plaire.

C

Aux fleurs qui parent ton corset
Je vois Eglé que c'est ta fête.
— Non, me dit-elle, avec un air honnête.
— C'est donc la fête du bouquet.

DESMARÉ

De vos grâces toujours nouvelles,
Vous faites sentir le pouvoir
Près de vous le Temps a des ailes,
Et l'Amour cesse d'en avoir.

Si c'est un crime de l'aimer
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle,
La faute en est aux dieux
Qui la firent si belle
Et non pas à mes yeux.

LINGEND

Le sort pour moi plein d'injustice,
Quand il prit soin de me former.
Me donna deux yeux pour voir Nice...
Et je n'ai qu'un cœur pour l'aimer.

BAUD

Ne cherche plus en ce bas lieu
Celle qui fut toute divine.
Lucile est retournée aux cieux
Tout retournée à son origine.

PASSER

Dans ce tombeau repose Elise
Elle n'a vécu que quinze ans.
C'est la seule faute, passant,
Que l'aimable fille ait commise.